

LE SERVICE INTENDANCE

Contact service intendance

Téléphone : 03.20.63.02.63 mail : intendant.0590122m@ac-lille.fr

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE POUR VALIDER L'INSCRIPTION AU LYCÉE : (à déposer exclusivement en ligne dans l'espace prévu à cet effet)

- **Si vous êtes apprenant POST BAC :**
 - 1 RIB de l'étudiant majeur ou du responsable légal.
- **Si vous êtes Lycéen :**
 - 1 RIB du responsable légal pour remboursement éventuel d'un trop-perçu cantine **et /ou** pour le versement de la bourse si l'élève répond aux critères d'attribution de la bourse.
 - 1 copie du dernier avis d'imposition.

COMMENT DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire du Lycée Valentine Labbé propose à tous les apprenants de manger sur place quand ils le désirent (prix du repas : 3.85 €), sous réserve de respecter les 2 conditions suivantes :

- Avoir crédité son compte cantine sur TurboSelf, (le prestataire informatique)
- Avoir réservé son repas :
 - au plus tard avant 10h15 le jour même pour le self (un seul oubli de réservation par mois est toléré)
 - au plus tard la veille avant minuit pour le panier repas sandwich (aucun oubli de réservation n'est toléré)

LES DÉMARCHES POUR PAYER ET RÉSERVER

Vous devez, **via le site sécurisé TurboSelf**, vous créer **un compte en ligne**.

La procédure à suivre est simple et rapide :

Rendez-vous, **à partir du 26 août**, sur le site du Campus Valentine Labbé (<https://lycee-valentine-labbe.fr>)

- Dans la partie NOS LIENS en haut, cliquer sur « TurboSelf »
- Cliquer sur « *Créer un compte* » en bas de la page
- Si vous n'avez pas encore votre carte self, **ne renseignez pas la 1^{ère} ligne (ligne facultative)**

Dans un délai de 48h, un email vous sera envoyé avec vos informations de connexion.

Une fois vos identifiants reçus, vous pourrez finaliser la création de votre compte. Vous avez ensuite la possibilité (si vous le désirez) de télécharger l'application TurboSelf sur votre téléphone portable.

Sur votre compte, vous aurez la possibilité de :

- Consulter votre solde cantine
- Créditer régulièrement
- Réserver et dé-réserver vos repas

A noter :

- Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8H.
- Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement

LE SERVICE INTENDANCE

Contact service intendance

Téléphone : 03.20.63.02.63 mail : intendant.0590122m@ac-lille.fr

LES BORNES

Le campus est doté de 4 bornes installées à différents endroits de l'établissement.

Ces bornes, mises à disposition en complément du paiement par internet, permettent de :

- **Consulter votre solde cantine**
- **Créditer votre compte par chèque** (*et carte bancaire uniquement à la borne intendance*). Le chèque sera déposé dans une des bornes mais il ne sera enregistré sur votre carte qu'après validation de l'intendance. Il convient de déposer votre chèque avant 9h00 pour qu'il soit encaissé le jour même.
- **Réserver et dé-réserver vos repas** (*il est conseillé de réserver par internet pour éviter le temps d'attente aux bornes*).
- **Obtenir un ticket en cas de carte oubliée** : en cas d'oubli de carte, en vous identifiant à la borne avec votre nom, prénom et mot de passe, vous pouvez obtenir un ticket qui remplacera votre carte pour le passage au restaurant scolaire.
Vous êtes autorisé à oublier votre carte **une fois par semaine**. Au-delà, il ne vous sera plus délivré de ticket.

LE FONDS SOCIAL LYCÉEN

Un fonds social lycéen existe pour les élèves du second degré. Il est destiné à aider les familles qui rencontrent des difficultés à financer les repas pris à la restauration du lycée. Les démarches sont à effectuer par les parents.

Le dossier de demande d'aide est disponible **sur le site du lycée ou à retirer à l'intendance** en début d'année scolaire. Il sera déposé auprès de ce service, complété et accompagné des pièces justificatives. La demande est à refaire chaque année. Tout dossier incomplet sera refusé.